

Bulletin municipal



SAINT - CYR
SUR - MENTHON

www.mairie-saint-cyr-sur-menthon.fr

2024 - n° 33



St Cyr/Menthon - 6 Mai 2023

Conscrits des Classes en 3

Flash Photo Mâcon

Chers Saint-Cyriens,

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Je le sais très attendu par nombre d'entre vous. Il est le reflet de la vie communale, l'expression de notre action et celle des acteurs de notre commune. Ensemble, nous travaillons à préserver la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

Le bien-vivre ensemble demeure essentiel, il se cultive. A chacun et chacune d'entre nous d'y travailler, de dialoguer dans une écoute bienveillante et respectueuse. La crise sanitaire nous a enseigné le caractère précieux des relations humaines, des instants partagés, ne l'oublions pas. Nous avons besoin de cohésion sociale, d'esprit civique et de respect sous toutes ses formes.

Nous, maire, adjoints, conseillers municipaux, sommes des élus de proximité engagés au service des administrés, toujours guidés par l'intérêt public, moteur de nos décisions. **Gérer une commune, c'est, je veux le rappeler, se soucier prioritairement de l'intérêt général.** Régulièrement, nous nous trouvons confrontés aux intérêts particuliers, à l'individualisme pouvant parfois virer au manque de respect des biens et des personnes. Face à ces comportements, il nous faut garder de l'énergie, de la conviction pour assurer la continuité et maintenir la qualité de vie de notre village.

Ecouter, échanger et débattre. Nous y sommes particulièrement attachés et souhaitons multiplier les initiatives en ce sens. Venir à votre rencontre dans les différents quartiers de la commune pour évoquer les projets, vos préoccupations et tenter d'apporter une réponse aux difficultés rencontrées fait partie de notre feuille de route pour 2024.

Je crois à des échanges directs, à un dialogue régulier pour ajuster au mieux notre action. Vous pouvez également me rencontrer en mairie, je vous recevrai sur rendez-vous.

Les différentes crises, économique, climatique, énergétique, géopolitique bousculent nos quotidiens et nous obligent à relever de nouveaux défis, à nous projeter dans l'avenir avec prudence tout en faisant avancer nos projets. L'équation est loin d'être simple pour des municipalités qui ne possèdent pas toutes les cartes, le pouvoir de décision étant bien trop morcelé et réduit au niveau communal.

Vous le constaterez dans ces pages, **notre commune avance et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.**

La maison de santé ainsi que la résidence HAISSOR devraient ouvrir leurs portes à la fin du printemps, confortant une offre de santé pour les habitants. **La rénovation de la salle polyvalente** demeure la grande préoccupation de l'équipe municipale qui souhaite faire les meilleurs choix tout en maîtrisant les coûts. Une équation difficile dans le contexte actuel où nous mesurons nos dépenses d'investissement et de fonctionnement.

L'église, bâtiment emblématique de la commune, mérite également notre attention et fera l'objet de travaux, actuellement à l'étude. Il est de notre responsabilité de veiller sur ce patrimoine cher aux Saint-Cyriens.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier vivement les bénévoles qui œuvrent dans nos associations et dynamisent le village participant au précieux lien social. Mes remerciements vont également aux membres du C.C.A.S. qui se mobilisent régulièrement, au corps des sapeurs-pompiers volontaires désormais SLIS, maillon indispensable des secours du territoire, au personnel communal qui s'implique fidèlement et quotidiennement dans leurs différentes missions au service des habitants.

Je n'oublie pas les nouveaux arrivants qui je l'espère trouveront en terres Saint-Cyriennes une belle qualité de vie qu'ils auront à cœur de préserver. A nous également de veiller à bien les intégrer et les accueillir du mieux possible. Je les encourage, tout comme les autres habitants à s'associer à la vie du village. **Cette commune est la vôtre, c'est ensemble que nous devons la faire vivre.**

Je souhaite que 2024 soit une année constructive empreinte de sérénité et de stabilité, qu'elle soit signe de réussite pour vos projets et qu'elle permette à chacun de s'épanouir, de profiter de ses proches. Je formule également des vœux de bonheur et de bonne santé, notre bien le plus précieux.



La maire,
Karine PARET



LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTÉRIEURES :

Les commissions municipales sont animées par les maires adjoints (Dominique Morel, Marie-Angélique Goyon, Agapito Fernandez, Sandrine Bourcet) et par le conseiller municipal délégué (Bruno Pelletier).

Mais, au fait, c'est quoi un conseiller municipal délégué ?

Lors de l'installation du conseil municipal, Karine Paret a souhaité mettre en place un conseiller délégué en complémentarité des 4 maires adjoints. Avec l'accord du conseil municipal, le maire lui a délégué la charge de l'événementiel ainsi que de la co-gestion de la vie associative.

Commission Voirie-Sécurité, animée par Dominique Morel : Gilles Bas, Marie-Ange Bost, Valérie Bourdon, Michel Jambon, Jérémy Landrix et Denise Trespaille.

Commission Jeunesse, animée par Sandrine Bourcet : Denis Catherin, Sophie Collard et Michel Jambon.

Commission Vie Locale, animée par Marie-Angélique Goyon : Nathalie Fontaine, Bruno Pelletier, Catherine Poncet et Nathalie Viennot-Renaudot.

Commission Urbanisme-Bâtiments-Aménagement du Territoire, animée par Agapito Fernandez : Marie-Ange Bost, Denis Catherin, Jérémy Landrix, Jean-Paul Launay, Nicolas Moroux et Denise Trespaille.

Commission Événementiel, animée par Bruno Pelletier : Gilles Bas, Sophie Collard, Nathalie Fontaine, Jérémy Landrix et Catherine Poncet.

Commission Finances : Karine Paret, Valérie Bourdon, Denis Catherin, Dominique Morel, Agapito Fernandez, Sandrine Bourcet et Marie-Angélique Goyon.

D'autres groupes de travail sont organisés au cours de l'année pour traiter de sujets spécifiques.



Le 02 juillet, Saint-Cyriens, vous avez procédé à l'élection d'un nouveau conseil municipal. Cette situation inédite résultait de la démission de Jean-Luc Camilleri, maire élu en mars 2020.

La vie d'un conseil municipal n'est pas un long fleuve tranquille et comme toute vie de groupe, elle peut connaître des aléas, des moments de tensions ou d'incompréhension. La confiance, le respect et la sérénité demeurent le ciment de la cohésion d'un groupe.

Face à cette crise, il a fallu rebondir et trouver des solutions. L'absence d'un nouveau conseil municipal aurait placé la commune sous gestion de la préfecture jusqu'en 2026. Refusant cette possibilité, signe d'une mise en sommeil de la commune et donc de tous projets, nous avons pris nos responsabilités et constitué une nouvelle liste. La majorité des sortants a décidé de renouveler son engagement et d'accorder sa confiance à un nouveau maire.

Nous tenons à remercier Jean-Luc Camilleri de son engagement au service de la commune pendant de nombreuses années en qualité d'adjoint, puis de maire. Nous remercions également Benjamin Bessard et Morgane Bourrelly qui ont décidé de ne pas poursuivre l'aventure municipale.

L'équipe municipale s'est donc renforcée de plusieurs Saint-Cyriens prêts à enrichir le conseil de leurs compétences et expériences. Vous pourrez les découvrir dans ce bulletin. Merci à eux d'avoir accepté de relever ce défi citoyen.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE

Karine Paret : conseillère communautaire

Marie-Ange Bost : conseillère communautaire et déléguée à la commission culture

Bruno Pelletier : conseiller communautaire et délégué à la commission aménagement du territoire et développement économique

Michel Jambon : conseiller communautaire suppléant

Sandrine Bourcet : déléguée à la commission services au public et aux familles

Nathalie Fontaine : déléguée à la commission transition écologique, alimentaire et mobilité

Dominique Morel : délégué à la commission eau et assainissement

SIEA : Agapito Fernandez, Jean-Paul Launay (suppléant), Karine Paret (suppléante)

SMIDOM : Marie-Angélique Goyon, Michel Jambon (suppléant)

Consultatif pompiers : Karine Paret, Agapito Fernandez, Michel Jambon

Syndicat Veyle vivante : Dominique Morel, Michel Jambon (suppléant)

Syndicat des Eaux Saône Veyle Reyssozue : Dominique Morel, Jean-Paul Launay (suppléant)

SCOT : Jean-Paul Launay, Karine Paret (suppléante)

Correspondante défense : Marie-Ange Bost

CNAS : Marie-Angélique Goyon, Florence Berry

Commission d'appel d'offres : Karine Paret (Présidente), Gilles Bas, Dominique Morel, Agapito Fernandez, Jérémy Landrix (suppléant), Nicolas Mouroux (suppléant), Denise Trespaille (suppléante)

CIID : Agapito Fernandez



LE

BUDGET

ALTRUISTE, ENGAGÉE, DÉCOUVERTE, ÉPICURIENNE



KARINE PARET

C'est un acte obligatoire par lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses de la commune par année civile. Il doit être voté en équilibre (dépenses = recettes).

Le budget est exécutoire lorsqu'il a été voté (au plus tard le 15 avril) et transmis en Préfecture.

L'exécution du budget obéit à la règle de séparation de l'ordonnateur (le maire) et du comptable (le trésorier) : le premier « commande », le second « contrôle et paie ».

L'élaboration du budget est un acte fondamental. Il autorise juridiquement la commune à percevoir des recettes et à engager des dépenses. C'est un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale.

Le budget se décline en deux sections classées par chapitres d'imputation réglementés par une instruction ministérielle.

Pour 2023, le budget de fonctionnement est une reconduction des dépenses obligatoires et nécessaires au fonctionnement des services, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Pour l'investissement, les dépenses engagées se sont portées principalement sur les études pour la rénovation de la salle des fêtes, la rénovation des salles annexes et des travaux de voirie.

ENGAGÉ, POSITIF, ÉPICURIEN, ACTIF SPORTIF, CONVIVAL



DENIS CATHERIN

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

Dépenses

- Personnel
- Achat de fournitures
- Prestations de service
- Entretien bâtiments, matériel...
- Maintenance du matériel
- Eau, électricité...
- Subventions aux associations
- Intérêts des emprunts

Recettes

- Impôts locaux
- Dotations de l'Etat
- Produits des services
- Locations de bâtiments

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune

Dépenses

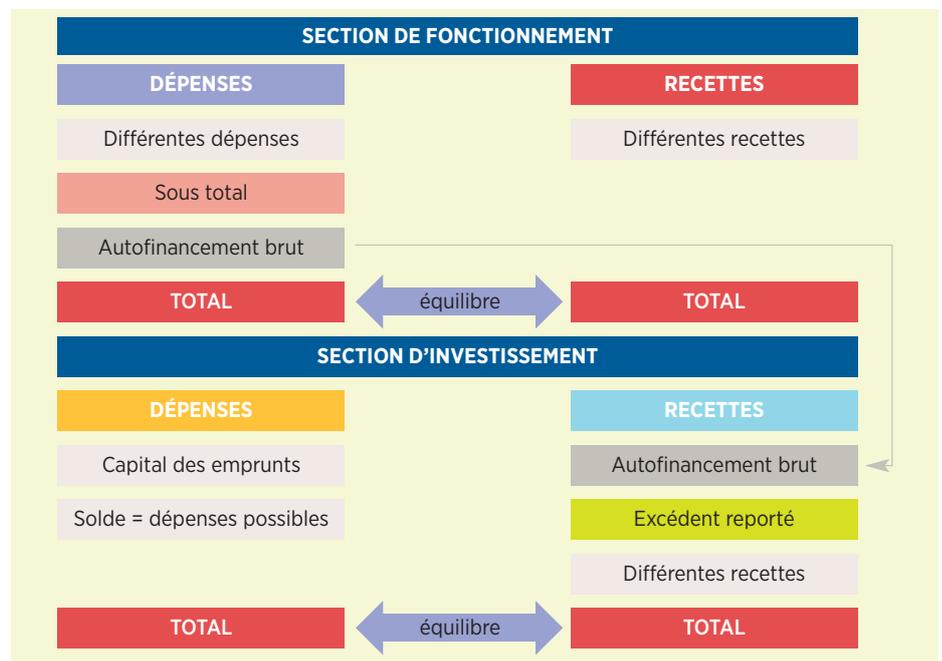
- Remboursement du capital des emprunts
- Achat de terrains, bâtiments
- Gros travaux de voirie, de rénovation de bâtiments

Recettes

- Taxes d'urbanisme
- Récupération de TVA
- Vente d'immobilisations
- Subventions d'équipement
- Réalisation d'emprunts
- Autofinancement (résultat de fonctionnement)

Les deux sections ne sont pas cloisonnées. Le lien se fait par l'autofinancement pour permettre de financer une partie des investissements et de combler les déficits antérieurs.

Il est donc indispensable de maîtriser le fonctionnement pour conserver un autofinancement qui permettra d'investir.





AGENTS TECHNIQUES



EVELYNE JUILLARD



AXEL GAUDEMER

est embauché en CDD
à temps non complet.



JEAN-LUC AULEN



XAVIER ROBIN

AGENT TECHNIQUE
ET D'ANIMATION



SYLVIE CHATELET



SECRÉTAIRES



SHANY CHEVROT
ET FLORENCE BERRY



AGENTS D'ANIMATION ET
DE SURVEILLANCE PÉRISCOLAIRE



CORINNE MOREL



AUDREY LORION



BRIGITTE BESSARD



PHILIPPE VALETTE

ATSEM



NADINE ALBAN



ISABELLE PENIN



VALÉRIE SIVIGNON



NATHALIE POISSONNET



DÉPART EN RETRAITE DE MONIQUE

Après près de 17 années de service à l'accueil de la mairie, Monique Guy a fait valoir ses droits de départ en retraite. Nous lui souhaitons de profiter de doux moments auprès des siens et de continuer ses découvertes à travers les voyages qu'elle aime tant organiser.



DÉPART DE
JULIEN VIGOUREUX

Après une année de disponibilité, Julien Vigoureux a fait le choix de partir vers d'autres horizons. Nous lui souhaitons une bonne continuation.



LA COMMUNICATION

Les réseaux de communication de la mairie



Le site internet : sa réfection est en cours. Il devrait être en ligne dans le courant du premier semestre 2024.

Le panneau lumineux est situé le long de la RD1079 (en face de la mairie). Une charte d'utilisation a été établie pour conseiller, faciliter et optimiser l'utilisation de ce canal pour les utilisateurs.



La boîte à suggestions citoyennes est toujours présente devant l'école pour recueillir vos idées, vos remarques, vos propositions pour favoriser la vie collective et citoyenne. Il est rappelé que seules les propositions sérieuses et non anonymes sont étudiées.

La page Facebook « Les Echos de Saint-Cyr-sur-Menthon » est gérée par la municipalité. Elle relaie les informations officielles et tout ce qui peut être susceptible d'intéresser et d'informer les Saint-Cyriens. La commission a décidé de ne pas diffuser les informations commerciales qui sont disponibles sur d'autres pages prévues à cet effet.

Suite à plusieurs posts qui ont entraîné des commentaires non appropriés et dénués de tout respect, ceux-ci ont été désactivés.

Nous rappelons qu'il est tout à fait possible de solliciter un rendez-vous auprès de madame le Maire et/ou de ses adjoints ou conseiller délégué en contactant le secrétariat. Ce dernier sera alors organisé en mairie.



Le bulletin municipal est la publication annuelle que vous retrouvez dans votre boîte aux lettres courant janvier. Il est élaboré par l'équipe municipale. La place est laissée aux associations pour se présenter et illustrer leurs actions. Les articles et les contenus qui les concernent relèvent de la responsabilité de leurs dirigeant(es).

Panneau Pocket

L'application Panneau Pocket annonce les événements organisés sur la commune et alentours qui peuvent concerner les Saint-Cyriens. Elle est gratuite et peut être consultée sur votre téléphone ou sur votre ordinateur.



Les panneaux d'affichage bois situés dans chaque quartier sont à la disposition des Saint-Cyriens.

COURAGEUSE, HYPERACTIVE, ENGAGÉE, EMPATHIQUE



MARIE-ANGÉLIQUE GOYON



LES QUARTIERS

LA MULATIÈRE



Le repas de quartier de la Mulatière s'est bien tenu cette année encore !

Ce **samedi 24 juin 2023**, 44 personnes participaient à ce repas (dont 34 adultes). Nous nous sommes régalés des entrées et desserts préparés par chaque famille... surtout des desserts... attendus avec impatience ! Pour cet événement, la Mulatière a encore innové pour son plat de résistance : deux jambons cuits au foin !

Le tournoi de pétanque a vu s'affronter dans la bonne humeur et parfois la mauvaise foi (normal ! C'est l'esprit pétanque !), des doublettes âgées de 11 ans à 87 ans. Félicitations aux vainqueurs : Jean-Luc Degletagne et Pascal Leprince.

Ce moment de convivialité s'est prolongé toute la soirée.

Une marche de remise en forme, nécessaire après cette belle journée s'est tenue le lendemain matin avec une dizaine de volontaires, avant le rangement collectif. Un grand merci à Evelyne et Jean-Luc Degletagne d'accueillir ce rassemblement de voisins dans leur maison, ainsi que pour l'organisation de cette rencontre avec toute l'équipe de volontaires.

Le quartier des Gambys s'est réuni les **samedi 8 et dimanche 9 juillet 2023** pour la traditionnelle fête de quartier où chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cette année, Cédric Chaffaud a accueilli une quarantaine de Gambysous de tout âge, qui a pu déguster poulet, rôti de porc et gratin dauphinois cuits au feu de bois par Serge et Marie-Jo.

Le samedi, avant le début des festivités, le chemin piétonnier des Gambys a été inauguré avec la présence des élus.

LES GAMBYS



L'ALLÉE DES COURS



Les Saint-Cyriens de l'Allée des Cours se sont retrouvés le **19 août 2023** chez Nathalie et Damien Fontaine pour le repas de quartier élargi.

LE DRUILLET / EN BUCHET



Samedi 9 septembre, une quarantaine de voisins s'est retrouvée chez Bernard Pin pour une belle et chaude fête de quartier. Salades diverses, jambon à la broche, framboisier, forêt noire, bière et beaucoup d'eau au programme des convives.

La traditionnelle partie de pétanque est toujours appréciée et pour les moins valides la coïnche !

Vendredi 1er septembre, le Druillet et le quartier du Buchet se sont retrouvés chez M. et Mme Montbarbon à partir de 18h30 autour d'un apéritif dînatoire où chaque famille apporte quelque chose à grignoter et de quoi se désaltérer également... donc bien entendu on ne manque de rien... !

La soirée se passe dans la simplicité, la convivialité et la bonne humeur et permet un agréable échange avec les voisins de tout âge...

LE CHANELET



FAMILLE, AMIS, JEUX, LIVRES



NATHALIE FONTAINE



ILLUMINATIONS DE NOËL



Le 30 septembre 2023, sous l'impulsion de la commission Vie Locale, s'est déroulé le premier café créatif en salle annexe. Il avait pour but de réunir les Saint-Cyriens qui souhaitaient partager leurs idées autour de la confection de décorations festives pour égayer notre commune lors des fêtes de fin d'année. C'est donc autour d'un café que se sont retrouvées une dizaine de personnes prêtes à offrir leurs idées mais surtout leur temps, leur énergie et leur talent !

Les décorateurs se sont alors rapidement mis en quête de grillage, laines, vieilles guirlandes, bois, planches, fonds de pots de peinture, tissus... pour pouvoir confectionner les lutins, animaux et autres personnages de leur village !

La municipalité remercie toute l'équipe de bénévoles qui a œuvré tout au long du dernier trimestre pour créer ce village de Noël sous la houlette de Catherine Poncet. Nous tenons également à remercier tous les Saint-Cyriens, les artisans, les commerçants sollicités qui nous ont gentiment offert des matériaux, matériels...

Leur travail a pu être inauguré le vendredi 8 décembre à la sortie de l'école. C'était l'occasion de visiter le village du Père Noël, de faire quelques photos dans les différents passe-têtes, de déposer sa lettre au Père Noël... Toutes les décorations ont pu être admirées tout au long du mois de décembre.



DYNAMIQUE, TRAVAUX, RESPONSABLE, PASSIONNÉ



DOMINIQUE MOREL

En 2023, la commission voirie a décidé de finir les tronçons de route qui n'avaient pas pu être effectués en 2022.

Sachant que le coût des travaux a augmenté de 30 % depuis 2020, malgré un budget conséquent et identique, cela nous oblige à diminuer tous les ans notre longueur de voirie à entretenir.

Travaux effectués en 2023 :

- **route de la Mulatière** : fin des travaux du clos Chaponnière à l'intersection avec la route du Logis,
- **route des Gambys** : fin de l'aménagement du départ de la route des Gambys pour rejoindre les travaux effectués l'an dernier,
- **route des Deschamps** : réfection de la route de la Croix à la route des Thibaudes.

Budget : 110 178,84 €

SOURIANTE, AGREABLE, ATTENTIONNÉE, ORGANISÉE, CRÉATIVE



CATHERINE PONCET



FÊTE PATRONALE

Le week-end du 27 et 28 mai, le village s'égayait de notes festives pour sa traditionnelle fête patronale. Malheureusement, fête foraine tronquée de plusieurs manèges emblématiques, certains forains s'étant désistés sans prévenir la municipalité. Après avoir remué ciel et terre, sans résultats positifs, un bal populaire a été organisé en 48 heures grâce à une belle entraide.

L'édition 2023, placée sous le signe de la mobilisation collective aura été une belle réussite grâce à l'implication des différentes associations volontaires.

Attendu par de très nombreuses personnes, le feu d'artifice a été à la hauteur, réjouissant petits et grands, tout comme le bal populaire mêlant les générations sur le parvis de la salle polyvalente.

Merci à tous des efforts fournis pour cette réussite collective.



I.D.E.E. a mis au défi les Saint-Cyriens avec le toujours surprenant et amusant lancer d'espadrilles.



Les gagnants du lancer d'espadrilles

L'Hameçon nous a régales avec une paella d'anthologie dont ils ont le secret.



L'USSC avec une dynamique équipe a parfaitement assuré sa mission en proposant buvette et snacking.

DYNAMIQUE, COLLECTIF, HUMOUR, J.L. (BASKET)



BRUNO PELLETIER

APÉROSE

Pour la 3^e version de cet événement créé par la municipalité sous l'impulsion de Karine Paret pour soutenir la prévention contre les cancers féminins dans le cadre d'octobre rose, la commission « événementiel » s'est mobilisée pour innover cette année encore.

Convivialité, solidarité et esprit festif étaient au rendez-vous ce vendredi 6 octobre. Pour cela, Bruno Pelletier a fait appel au Dj Julien Veyret pour ambiancer la soirée. Emilie Fontaine avait été invitée pour nous partager son parcours et promouvoir l'importance du dépistage. Certes, les Saint-Cyriennes et leurs amies étaient moins nombreuses cette année mais tout aussi solidaires puisque ce sont 1 342 € qui ont été reversés sous forme de kits bien-être et de séances de réflexologie plantaire au service oncologie du Centre Hospitalier de Mâcon.



La municipalité remercie l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint-Cyr-sur-Menthon pour leur participation à cette soirée.



LES

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES ET DEVOIR DE MÉMOIRE



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE (COMITÉ DE SAINT-CYR ET SAINT-GENIS)

**En 2023, un nouveau bureau
a été constitué :**

Président : René Toillon

Vice-président : Jean Morel

Secrétaire : Jean-Claude Teil

Secrétaire adjoint : Gilbert Greffet

Trésorier : Roland Bernigaud

Trésorier adjoint : André Amin

Le 8 Mai 2023, Lucien Bas, Gilbert Greffet et Jean Morel, tous 3 adhérents à la FNACA, ont été décorés de la médaille du titre de reconnaissance de la Nation pour maintien de l'ordre sur le territoire français.



Lors du 11 Novembre, un moment de recueillement a été réalisé par les élus Saint-Cyriens devant le monument de la Tuilerie et devant le monument place Saint-Cyr. Nous nous sommes ensuite rendus à Saint-Genis où nous nous sommes joints à l'assemblée pour prendre part à la commémoration en présence des Sapeurs-Pompiers, des anciens combattants et de l'Association Musicale de Saint-Cyr-sur-Menthon.



GILLES BAS



SLIS

(SERVICE LOCAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)

Notre SLIS, anciennement appelé CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) est composé de 2 femmes et 9 hommes, dont une nouvelle recrue : il s'agit de Gabin Lecuelle qui vient de réussir ses formations pour pouvoir intégrer notre compagnie. Il a suivi auparavant 4 années de formation en tant que Jeune Sapeur-Pompier (JSP) au centre de secours de Pont-de-Veyle.

Au cours de l'année 2023, nous avons réalisé 59 interventions : 4 opérations diverses, 17 destructions de nids de guêpes / frelons, 28 secours à personne, 6 incendies, 4 accidents sur la voie publique ce qui représente **119 heures d'interventions.**

Nous remercions tout particulièrement le directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain Hugues Deregnaucourt, notre maire Karine Paret, et aussi notre sénateur Patrick Chaize, pour leur aide afin que nous puissions obtenir du SDIS de l'Ain une moto-pompe beaucoup plus récente que celle que nous possédions jusqu'à présent et qui n'était plus vraiment fiable.

Suite à notre traditionnelle Sainte-Barbe qui a eu lieu le 2 décembre, une cérémonie de passation de commandement a été organisée afin que notre nouveau chef de corps, Nicolas Juillard prenne ses fonctions.

Merci à Cédric Carrias pour les 7 années qu'il a réalisées en tant que chef de corps.

Notre effectif est en baisse, si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter :

- Nicolas Juillard (chef de corps) :
Tél 06 15 46 65 68
- Jérémy Landrix (adjoint chef de corps) :
Tél. 06 42 87 97 08





AMICALE DES POMPIERS

Pour la deuxième année consécutive nous avons été partenaire de l'Apérose ce qui a permis de récolter des fonds pour les femmes touchées par le cancer et ce fut encore une belle réussite ! Merci à toutes !

Cette année nous vous attendons nombreux encore pour nos 2 manifestations : la vente de jambon le dimanche 3 mars, ainsi que le bal qui aura lieu le samedi 13 juillet.

Nous tenons également à remercier tous les habitants de Saint-Cyr pour leur accueil et leur générosité lors de notre passage pour la tournée de calendriers.



La Sainte-Barbe a revêtu un caractère particulier puisqu'elle a marqué un temps fort de la vie d'un centre d'incendie et de secours : le changement de chef de corps.

Une passation de commandement entre deux hommes, deux pompiers attachés aux valeurs de solidarité et de civisme dont l'engagement n'est plus à démontrer.

Le sergent-chef Cédric Carrias, chef de corps depuis janvier 2017, a souhaité quitter les terres Aindinoises et par conséquent sa fonction de chef de corps. Engagé depuis le 1^{er} janvier 2009 au CPINI de Saint-Cyr-sur-Menthon, il a gravi les échelons, gagné en expérience jusqu'à prendre la responsabilité du centre de première intervention de la commune et devenir chef de corps, succédant à Jean-Luc Drevet. Sportif accompli, il a souvent brillé lors des parcours sportifs, homme de défi, il nous a régulièrement surpris par sa capacité de dépassement, repoussant ses limites lors de périples incroyables comme la fameuse diagonale des fous. En décembre 2023, se sont achevées 14 années d'un engagement fort aux services des Saint-Cyriens dont 7 en qualité de chef de corps.

Cette Sainte-Barbe, a donc été l'occasion de présenter **le nouveau chef de corps du SLIS, service local d'incendie et de secours, l'adjudant Nicolas Juillard.**

Enfant du pays, Nicolas est engagé en qualité de sapeur-pompier volontaire dans notre commune depuis le 1^{er} décembre 2002 soit déjà 21 ans. Son sens du devoir n'est plus à démontrer, tout comme sa disponibilité et fidélité à l'égard du centre de secours.

Il a reçu de Karine Paret, le maire, l'insigne de chef de corps, composée de différents symboles, dont la couronne de chêne et de laurier qui représentent les principales caractéristiques du chef : la force et la solidité pour le chêne, la reconnaissance, la victoire pour le laurier mais aussi le palonnier, pièce d'attelage relayant les chevaux qui symbolise l'équipe, le travail commun. Cette dimension est essentielle, l'unité d'un groupe faisant sa force, son efficacité, sa durabilité.

Il sera épaulé et secondé par le caporal-chef Jérémy Landrix, adjoint chef de corps pour mener à bien sa mission.

Au nom des Saint-Cyriens, la municipalité remercie chaleureusement Cédric Carrias pour l'ensemble des années passées au service du centre de secours communal, et Nicolas Juillard pour son nouvel engagement et cette prise de responsabilités.

Nos remerciements et toute notre reconnaissance vont également à l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires du SLIS.



DE NOUVELLES AIDES À LA RÉNOVATION POUR LES HABITANTS DE LA VEYLE



La Communauté de communes de la Veyle a décidé la création d'aides directes aux habitants pour les aider dans leurs travaux de rénovation. Ces aides ont été mises en place sans condition de ressource. Tous les renseignements et l'accompagnement sont centralisés par **Veyle Renov+**. Le service téléphonique qui conseille sur la performance énergétique de l'habitat. Veyle Renov+ est à votre disposition pour trouver une information fiable, objective et indépendante sur les opérations de rénovation de l'habitat et les dispositifs d'aides financières. Cet accompagnement prend plusieurs formes :

Augmenter l'efficacité énergétique de votre logement

Tous les travaux visant à réduire la consommation énergétique seront aidés par la Communauté de communes qui subventionnera chaque projet à hauteur de 20% des dépenses, une fois que celui-ci sera validé par le dispositif national MaPrimeRenov'.

Améliorer les extérieurs des logements

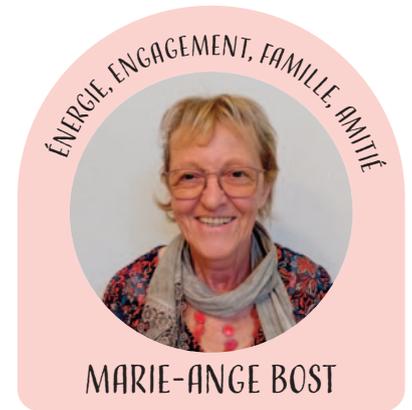
Les travaux de rénovation de toiture ou de façade peuvent également bénéficier d'une aide financière de 20% du montant des travaux. Elle est plafonnée à 2 000 €. Il faut cependant obtenir l'avis du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement qui valide le respect de la nouvelle charte chromatique de la Veyle.

Produire plus d'énergies renouvelables

pour ceux qui souhaitent se procurer le kit solaire à brancher, il est subventionné à hauteur de 20% de son coût et vous pouvez demander jusqu'à deux kits par foyer. Il s'installe facilement et peut être démonté en cas de déménagement.

Si vous souhaitez lancer des travaux d'amélioration de votre logement : un seul numéro pour obtenir toutes les informations **VEYLE RENOV + : 04 74 45 12 43**.

Et pour ceux qui veulent obtenir l'aide à l'achat de kit solaire à brancher, rendez-vous sur le site internet de la Veyle pour remplir le formulaire de demande de subvention : www.cc-laveyle.fr



DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME TOUT EST EN LIGNE

- ✓ Certificat d'urbanisme
- ✓ Déclaration préalable
- ✓ Permis de construire
- ✓ Permis d'aménager

RENDEZ-VOUS SUR
portail.siea-sig.fr

**RAPIDE
SIMPLE
PRATIQUE
ACCESSIBLE**



**GUIDE
DEMANDES
D'AUTORISATION
D'URBANISME
TOUT EST
EN LIGNE !**

**RAPIDE
SIMPLE
PRATIQUE
ACCESSIBLE**

1 Je me rends sur :
<https://portail.siea-sig.fr/>

2 Je choisis ma commune

3 Je m'inscris sur la plateforme

4 Je dépose ma demande

- Je choisis ma demande d'autorisation
- Je remplis le formulaire
- J'ajoute les pièces constitutives
- Je valide ma demande

Ma demande est déposée ✓





MAISON DE SANTÉ

Le 4 mars dernier, la pose de la première pierre du bâtiment comprenant la maison de santé, la résidence HAISSOR ainsi que 3 logements sociaux, concrétisait enfin plusieurs années d'attente. Ce projet porté par la SEMCODA, en collaboration avec la municipalité a nécessité 7 années de persévérance.

La maison de santé accueillera des professionnels de santé déjà présents sur la commune, deux médecins généralistes, 2 cabinets infirmiers, deux sage-femmes, une infirmière Azalée, une ostéopathe. Une psychologue clinicienne sera également présente. Des locaux encore disponibles devraient permettre à d'autres professionnels de santé de compléter l'offre de soins.

**Professionnels de santé, vous êtes intéressés ?
Vous recherchez des locaux adaptés à votre activité ?**

Contactez Noémie Guillot-Jérôme, Gestionnaire de biens immobiliers
Direction Parc Tertiaire - Tél. 04 74 50 98 48 - 07 63 61 85 27
noemie.guillot-jerome@semcoda.com
50, rue du Pavillon - 01000 BOURG-EN-BRESSE



AGAPITO FERNANDEZ

L'ÉGLISE



La municipalité a décidé de faire une étude de l'état de l'ouvrage dans le but de procéder à des travaux de rénovation.

Malgré ceux qui ont été opérés en 1995, des fissures dans la sacristie réapparaissent régulièrement mais ne mettent pas en péril les offices.

Lors de cette inspection, des recommandations nous ont été préconisées :

- Le changement de la couverture et du faux-plafond de la sacristie
- Le nettoyage de l'enduit de la sacristie
- L'inspection générale de la couverture de l'église
- La réalisation d'un nouvel enduit à la chaux.

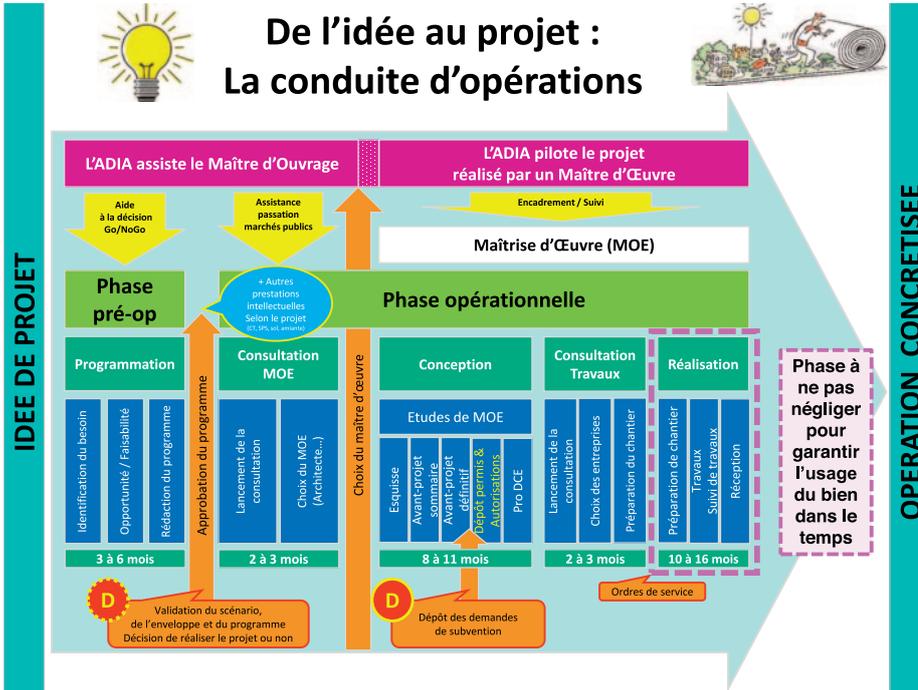




SALLE POLYVALENTE



De l'idée au projet : La conduite d'opérations



LE PLUI

Le PLUi a été approuvé le 22 mai 2023. Il est devenu opposable le 08 juin 2023.



L'enquête publique sur le PLUi s'est terminée le 13 février 2023. La commission d'enquête a rendu son rapport et ses conclusions. Conformément aux lois en vigueur, ces documents sont publics et seront disponibles sur le site internet de la CC Veyle pendant un an au lien suivant : <https://www.cc-laveyle.fr/transition-ecologique/plui/enquete-publique-archivée>. Ils peuvent également être consultés en version papier au siège de la Communauté de communes de La Veyle à Pont-de-Veyle ou en mairie.

Le PLUi est accompagné de l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

SALLES ANNEXES

Suite à l'acquisition des anciennes salles paroissiales en 2022, un rafraîchissement a été effectué cette année pour un coût de 10 525.86 €. Les plafonds ont été repeints, les murs de 2 salles sur 3 ont été lavés et revêtus de toiles de verre avant d'être peints, les portes ont été rafraîchies. Puis le sol a été ragrégré pour apposer un nouveau lino en PVC.

Les salles peuvent être mises à disposition des associations selon les mêmes modalités que la salle polyvalente.

BILAN DE L'URBANISME :

- 39 Certificats d'Urbanisme**
- 65 Déclarations Préalables**
- 18 Permis de Construire**
- 4 Permis d'Aménager**

Suite à l'appel d'offre lancé en 2022 concernant la rénovation et/ou réfection de la salle polyvalente, le cabinet d'architecture MODULART de Replonges a été retenu le 19 décembre 2022.

Nous souhaitons retravailler sur le bâtiment de manière à le rendre étanche et moins énergivore et de ce fait lui redonner une nouvelle identité. Le cabinet d'architectes nous a proposé plusieurs esquisses dont la dernière plutôt séduisante qui nous amène aujourd'hui en avant-projet sommaire.

Du fait de la pluri-utilisation du lieu, notre salle polyvalente est dorénavant ainsi classée :

- Type L permettant l'utilisation de la salle pour des spectacles, conférences, réunions et activités diverses
- Type R permettant le lieu comme hébergement d'un enseignement (l'école de musique)
- Type S concernant la bibliothèque.

La jauge sera de 406 personnes maximum réparties dans toutes les salles.

A ce jour, 34 269,82 € ont déjà été réglés pour les études de structure, d'amiante, d'acoustique... et de frais d'honoraires d'architectes.

Il ne faut pas oublier que ce projet englobe également le parking. De manière globale, une réflexion est engagée en terme environnemental (écoulement d'eau, ombrière...)

Nous sommes épaulés par l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain dans le cadre de ce travail.





ÊTRE CHEZ SOI SANS ÊTRE SEUL

HAISSOR, Habitat Intermédiaire Service Solidaire Regroupé.

Derrière cet acronyme un peu barbare se cache **un concept de solidarité et d'humanité, une démarche partenariale qui regroupe la commune, la SEMCODA, l'ADMR** sans oublier le département et la Communauté de communes de la Veyle.

En réflexion depuis 2015, en gestion depuis 2017, ce projet a été voulu et porté par différents maires et conseils municipaux. Une même volonté les a toujours animés, celle de proposer une **réponse adaptée à nos aînés afin de leur permettre de vieillir dans la commune au sein d'un habitat sécurisant, adapté à leurs besoins, à loyer modéré et favorisant le lien social.**

Initialement prévu dans un programme d'ensemble, le projet a été retravaillé au gré des aléas d'urbanisme, administratifs, économiques pour **aboutir à un bâtiment unique qui regroupera la maison de santé et 3 logements sociaux.**

Cette résidence offrira un habitat collectif, à taille humaine, intégré dans le village, à proximité des commerces et services, en lien avec le C.C.A.S. et les associations communales qui le souhaiteront.

Proposés à la location par la SEMCODA, 6 appartements T2 (entre 35 et 38 m²) de plain-pied seront disponibles, distribués autour d'une pièce de vie collective équipée permettant de partager des moments de convivialité avec les autres résidents. Une terrasse collective sera également à disposition. S'agissant de logements sociaux, **l'attribution est soumise à des conditions de ressources.**

L'ADMR est chargée de l'élaboration du projet de vie sociale et partagée de la résidence. Elle proposera des temps d'animation, favorisera la dynamique du groupe et dispensera un temps de présence quasi quotidien. Elle est également chargée de l'entretien des parties communes.

Vous souhaitez candidater ?

- Dépôt du dossier de demande de logement social (imprimé unique) soit à la mairie de Saint-Cyr-sur-Menthon, soit auprès de l'agence SEMCODA de Charnay-les-Mâcon ou en ligne.
 - Rencontre avec le maire, la SEMCODA et l'ADMR pour échanger et conforter l'adhésion au concept Haissor.
 - Passage du dossier en commission d'attribution des logements de la SEMCODA.
- L'entrée des locataires est envisagée fin du 1^{er} semestre 2024.

Renseignements complémentaires

SEMCODA : 62 place Mommessin
71850 CHARNAY-LES-MÂCON
03 85 97 00 45

ADMR RIVES DE SAÔNE
1070 Grande Rue - 01570 FEILLENS
03 85 40 00 66

MAIRIE DE SAINT-CYR-SUR-MENTHON
03 85 36 30 43

HAISSOR, HAISSOR... ET SI ON LUI TROUVAIT ENFIN UN NOM ?

Cette résidence est celle des Saint-Cyriens et nous lançons donc un appel à vos idées, votre imagination pour lui donner une belle identité.

N'hésitez pas à transmettre vos propositions par le biais de la boîte à suggestions citoyennes, d'un mail ou encore la boîte aux lettres de la mairie.





COMMISSION JEUNESSE

En 2023, la municipalité a poursuivi son projet de renouvellement de mobilier pour l'école. Cette année, ce sont les CP de la classe de Mme Valentin qui peuvent désormais s'installer confortablement pour travailler grâce à leurs nouvelles tables et chaises réglables pour un montant de 2 795,93 €.

En juillet, Anaïs Blairy a terminé sa mission de service civique pendant laquelle elle a aidé à encadrer des activités auprès des élèves pendant le temps scolaire. Elle a également proposé des ateliers pendant le temps de garderie périscolaire. Cela lui a permis de conforter son projet professionnel et de poursuivre ses études dans le monde de la Petite Enfance. Nous lui souhaitons une belle réussite professionnelle.

La commission Jeunesse poursuit ses réflexions pour mener des projets auprès des jeunes de la commune.

Que vous ayez 5 ou 25 ans, nous sommes à votre écoute : n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions ou souhaits dans la boîte à suggestions citoyennes.

RETRAITE DE SYLVIE PERRARD

Après 34 ans d'enseignement à l'école de Saint-Cyr, Sylvie Perrard a fait valoir ses droits à la retraite. C'est entourée de ses collègues que le 7 juillet, un pot de départ avait été organisé.

Nous te remercions pour toutes ces années de patience, d'éveil et d'enseignement à destination de nos petits élèves ! Bonne retraite bien méritée !



KARINE GUERBER



SANDRINE GAUTHIER



STÉPHANIE APPERT



FABIENNE VALENTIN



LAURENCE BAUDIN



AUDREY CORNIER



PHILIPPE MALATIER



KATHLEEN TUGEND



LE R.P.I.

(REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL SAINT-CYR/SAINT-GENIS)

En 2023-2024, le R.P.I. accueille 228 élèves au sein de 10 classes, répartis comme suit :

A Saint-Cyr (7 classes) : 160 enfants

(79 en maternelle et 81 en primaire)

PS : 28 avec Karine Guerber et son ATSEM : Nadine Alban

MS : 23 avec Sandrine Gauthier et son ATSEM : Nathalie Poissonnet

MS/GS : 22 avec Stéphanie Appert et son ATSEM : Valérie Sivignon

GS/CP : 21 avec Fabienne Valentin et son ATSEM : Isabelle Penin

CP/CE1 : 21 avec Laurence Baudin

CE1 : 22 avec Audrey Cornier

CE2 : 23 avec Philippe Malatier Directeur de l'école et 1/3 du temps avec Kathleen Tugend

A Saint-Genis

(3 classes) :

68 enfants en primaire

CM1 : 22 avec Corinne Fenoy Directrice de l'école

CM2 : 24 avec Catherine Fabrizi

CE2/CM2 : 22 avec Philippe Fabrizi



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE :

Afin de prévoir au mieux les effectifs de l'école pour la rentrée prochaine, les parents qui n'ont pas encore d'enfants scolarisés dans le R.P.I., sont invités à procéder dès à présent à la pré-inscription de leur(s) enfant(s) en prenant contact avec le secrétariat de mairie.

Deux permanences « Inscriptions » sont prévues pour accueillir les nouvelles familles le **jeudi 2 mai** et le **mardi 7 mai 2024 de 16 h 30 à 19 h à l'école maternelle.**

LA GARDERIE :

Elle est ouverte les matins de 7 h 30 à 8 h 35 et les soirs de 16 h 15 à 18 h 30.

L'encadrement est assuré par Valérie Sivignon, Nadine Alban, Isabelle Penin, Nathalie Poissonnet, Audrey Lorion, Sylvie Chatelet.



SOU DES ÉCOLES

Chères habitantes, chers habitants, chers parents

Le Sou des écoles de Saint-Cyr / Saint-Genis est une association loi 1901, fonctionnant grâce à l'implication de parents bénévoles dont le but est de financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires.

Grâce à l'engagement de tous, les enfants ont pu se rendre au cours de l'année scolaire 2022/2023 à la Cave à Musique de Mâcon, au Domaine des Saveurs – Les Planons, aux grottes du Cerdon, au Monastère de Brou, au Planétarium et au Musée des Confluences à Lyon. Un spectacle de fin d'année a été offert pour chaque école. Les enseignants ont pu aussi mener à bien les représentations théâtrales et musicales de fin d'année scolaire. Ces sorties scolaires dont les dépenses comprennent les entrées aux musées ou spectacles ainsi que le transport (pesant fort dans la balance) sont prises en charge en totalité par le Sou des écoles.

Sans l'implication des bénévoles, la participation des familles d'enfants scolarisés, des habitants de Saint-Cyr et Saint-Genis et du soutien des municipalités pour le bon déroulement des manifestations, ces sorties seraient compromises ou reviendraient entièrement à la charge des parents.

Afin de pouvoir réaliser ces sorties, le Sou des écoles organise :

- une vente de cartes de membre,
- une vente de fromages,
- une vente de produits festifs,
- un loto,
- une vente de pizzas,
- une vente de plants,
- un barbecue en fin d'année scolaire.

Pour pouvoir réaliser toutes ces manifestations, l'association est toujours en quête de renforts. Ainsi, pour faire partie du Sou des écoles, chacun vient selon ses disponibilités et apporte son enthousiasme, sa convivialité, ses idées et sa volonté de faire plaisir aux enfants.

Enfin l'équipe du Sou remercie chaleureusement les anciens membres pour leur investissement et leur souhaite une bonne continuation.

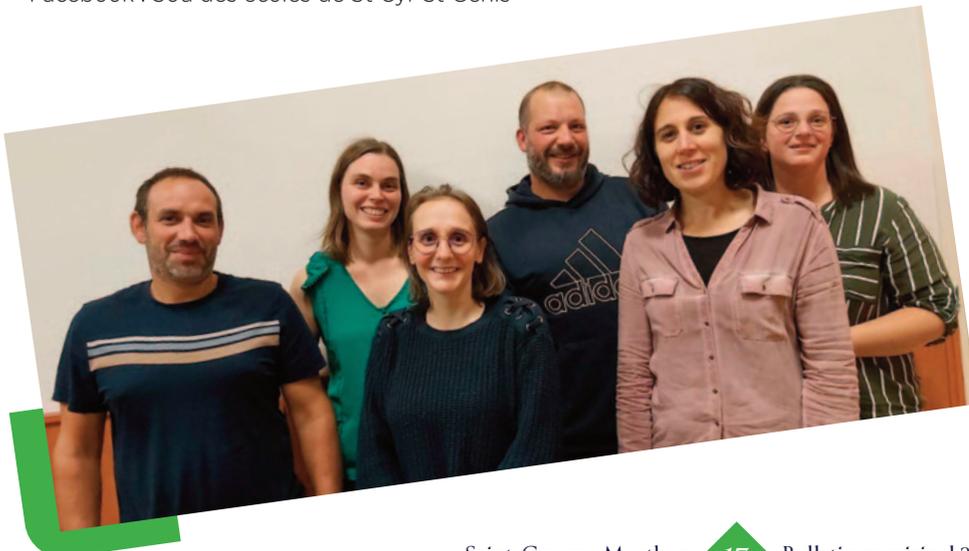
Nouveau bureau

Président : Damien Landrix, Vice-présidente : Hélène Bergerat
Trésorier : Damien Cioni, Vice-trésoriers Nadine Manigand et Philippe Malatier
Secrétaire : Amandine Arnaud-Coffin, Vice-secrétaire Charlyn Lenoir

Contact : Damien Landrix : 06 66 21 17 98

Mail : sde.stcyr.stgenis@gmail.com

Facebook : Sou des écoles de St Cyr St Genis





RESTAURANT SCOLAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Les membres du restaurant scolaire tenaient à remercier tous les participants, les parents, les bénévoles de notre association et des autres associations pour leur implication lors de nos manifestations et tout au long de cette année car sans eux, rien n'aurait été possible.

C'est grâce à vous tous, que nous pouvons continuer à fournir des repas à nos enfants à des prix maîtrisés.

Je souhaite également remercier, nos cantinières Audrey et Brigitte, le personnel de la mairie avec Sylvie et les ATSEM : Valérie, Isabelle, Nadine et Nathalie ainsi que les personnes qui nous ont rejoints en début d'année scolaire. Sans leur aide, la cantine ne pourrait fonctionner correctement.

Vous effectuez un travail formidable, merci pour votre implication.

Nous tenions également à remercier les enfants. Nous avons eu plaisir à les voir, les entendre lors de notre carnaval, le 4 mars 2023. Vous avez été nombreux à faire le déplacement ce qui a permis de rendre l'évènement encore plus agréable.

En fin d'année scolaire, lors de la kermesse, nous avons été ravis de voir tous les enfants, les parents, les familles et amis, chanter, sourire et s'amuser.

Cette fin d'année scolaire a été également rythmée par le changement de bureau de

l'association. Nous en profitons pour remercier Céline Humbert pour son implication en tant que présidente lors de cette année scolaire 2022-2023.

Dès septembre, des changements ont eu lieu dans l'organisation de la cantine notamment la mise en place de serviettes de table en tissus. La cause écologique et économique nous tient particulièrement à cœur.

La mise en place d'ateliers créatifs a également vu le jour afin de proposer des moments conviviaux et entre copains autour de créations thématiques. Nous espérons pouvoir proposer ces ateliers 4 fois dans l'année (Halloween, Noël, Pâques et fin d'année scolaire).

Une grande nouveauté cette année a accompagné notre traditionnelle vente de sapins. Une fête de Noël organisée à Saint-Genis-sur-Menthon avec la visite du Père Noël, des tours de calèche accompagnés de la Mère Noël pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Nous espérons vivement pouvoir partager avec vous tous ces moments de joie pour 2024.

Les membres de l'association et moi-même vous souhaitons une bonne année 2024.

Au plaisir de vous croiser sur nos prochaines manifestations.

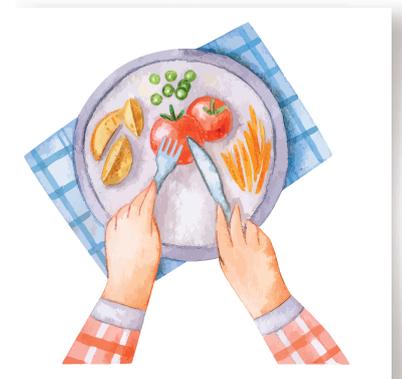
Aurélié COCKERILL
Présidente

Nouveau bureau :

Présidente : Aurélié Cockerill
Co Vice-présidentes : Vanessa Bekrar et Coralie Brunier

Trésorière : Océanne Millot
Vice-trésorière : Claire Bugnot

Secrétaire : Sarah Buatier
Vice-secrétaire : Christophe Mas





LE C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune se compose de 13 membres issus du Conseil municipal et de Saint-Cyriennes :

- Karine Paret (Présidente)
- Marie-Angélique Goyon (Vice-Présidente)
- Marie-Thérèse Bazonnard
- Vanessa Bekrar
- Marie-Ange Bost
- Sophie Collard
- Marie-Claire Doucet
- Nathalie Fontaine
- Michel Jambon
- Michelle Morel
- Patricia Nicolas
- Françoise Rabuel
- Nathalie Viennot-Renaudot

Nous avons le souci de maintenir, développer et renforcer le lien social par des manifestations diverses ou des temps d'échanges variés.

Le Centre Communal d'Action Sociale soutient tous les Saint-Cyriens quel que soit leur âge en cas de difficulté passagère (dette d'énergie, impayé...). Il peut également vous orienter vers les services compétents.

Vous avez besoin d'aide ? Vous pouvez contacter le C.C.A.S. :

- En vous rendant au secrétariat de la mairie
- En appelant sur le répondeur du C.C.A.S. : 03 85 36 37 22
- En sollicitant un rendez-vous personnalisé

Tous ces moyens de contact et de rencontre sont strictement confidentiels, personnels et bienveillants.

Vous êtes âgés de 65 ans et plus, vous vous trouvez en situation de handicap, isolés ?

Vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables de la commune (ou vous faire inscrire à l'initiative d'un proche). Ce dispositif est gratuit, bienveillant et solidaire.

Cette année, le C.C.A.S. a porté le projet de mise en place d'une mutuelle « communale ».

Il n'est autre qu'un facilitateur de mise en relation de Saint-Cyriens (nes) avec Mutualp, la mutuelle retenue suite à l'appel à candidature. En une année, ce sont 26 adhésions soit 21 couples dont un avec 1 enfant et un autre avec 3 enfants et 5 personnes seules, **soit 51 personnes couvertes.**

Pour prendre des renseignements ou rendez-vous : vous pouvez contacter M. Falconnet au 06 16 24 92 28.

La 2^e édition du P'Tea-Caf a eu lieu le 21 octobre avec une belle affluence et un agréable moment d'échange.

Le repas des aînés s'est tenu le samedi 18 novembre et a rassemblé 81 convives.

Il était préparé par le restaurant « Le Petit Mézériat ». Les conscrits de la 4 nous ont aidés à faire le service. Ce fut l'occasion d'apprendre quelques pas de danse country grâce à l'initiation proposée par le club charnaysien « Country Old Dance » et de se remémorer de doux souvenirs à travers l'exposition de photos de conscrits.

Les membres du C.C.A.S. n'ont pas oublié non plus leurs aînés de 80 ans, ainsi que les personnes résidents à l'hôpital en leur offrant un colis.





AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT-CYR, SAINT-GENIS ET PERREX



72 est le chiffre de dons recueillis lors des 3 prélèvements de l'année 2023 : chiffre inquiétant pour le futur.

Afin de promouvoir le don du sang, en accord avec l'USSC, nous avons tenu un stand ludique lors du tournoi annuel. Nous souhaitons poursuivre notre collaboration en emmenant des joueurs pour un premier don.

Avec notre action de parrainage, nous avons remis un chèque de 400 euros à l'association de l'Etoile de Marion. Nous avons lancé une collecte de bouchons dans différents lieux des 3 communes ; collecte reconduite pour l'année 2024.

Date des dons :

22 janvier 2024 à Saint-Cyr : 9 h à 12 h 30

1^{er} juillet 2024 à Perrex : 15 h à 18 h 30

11 décembre 2024 à Saint-Genis : 15 h à 18 h 30

Pour 2024, une action est en cours avec l'association CAP-ONE (club auto passion).

L'amicale envisage de multiplier les actions ponctuelles de promotions et d'informations auprès de diverses associations des 3 communes ; ceci dans le but de sensibiliser et de motiver les futurs donneurs à ce geste gratuit qui sauve des vies.

EFS de BOURG-EN-BRESSE (04 74 50 62 20) /// EFS de MÂCON (03 85 34 22 00)
vous accueillent sur rendez-vous pour don de sang total, de plasma, de plaquettes.



LE COMITÉ DE PONT-DE-VEYLE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

L'année 2023 a permis d'étoffer la délégation des 12 communes qui la compose, avec 22 membres. Pour la commune de Saint-Cyr-sur-Menthon, les membres sont Nicole Bas, Marcelle Morel, Marie-France De Guisa.

Grâce à cette équipe renforcée, nous avons pu organiser un concert à l'Escale avec le groupe « le Dimanche à 15 heures » regroupant un public de plus de 400 personnes.

Une personne de la délégation participe aux actions anti-tabac dans les écoles primaires afin de sensibiliser et démontrer tous les méfaits du tabagisme. Des actions multiples ont été organisées dans le cadre d'Octobre Rose pour le dépistage du cancer du sein. Chaque commune s'est vue remettre un drapeau rose à placer au fronton de la mairie, une dictée a été proposée sur le thème du son [sē] décliné en **divers orthographes**. Au cours de la Parade Vénitienne, une vente de fromages de Bressor, démonstration et ventes de gaufres bressanes, vente de pin's ont été proposées. Enfin, le thé dansant est venu clore le mois d'octobre, dont nous espérons qu'il aura sensibilisé au dépistage du cancer du sein.

Sans oublier les actions menées par les collectivités et en partenariat avec des associations comme la Caisse locale du Crédit Agricole Centre-Est de Pont-de-Veyle, le club du Football Club Veyle Saône et Veyle'Com (Union des Commerçants de Pont-de-Veyle).

Les recettes seront transmises à la Ligue pour aider au financement de la recherche médicale sur le cancer.





LA MARPA



La MARPA « la Veyle » (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) ouverte en octobre 2010, accueille 24 résidents maximum ; elle est composée de 20 logements T1bis, 2 logements T2 et d'un accueil temporaire. Elle est gérée par une association loi 1901.

Les services proposés au sein de la structure sont, entre autres, la restauration quotidienne, l'entretien du logement, la téléassistance pour la sécurité de nos résidents, les animations, etc. Pour l'ensemble de ces services, pour un T1bis, le tarif mensuel est d'environ 1550€, aides non déduites. **Ces aides, dont peuvent bénéficier nos résidents sont : droit aux APL, chèque énergie, réduction ou crédit d'impôt.**

A la demande du conseil de la vie sociale, un apéritif des voisins a été organisé début juillet. Sur le concept de la fête des voisins, les familles et résidents ont confectionné les petits plats à partager. La MARPA fournissant la boisson.



*Une maison où il fait bon vivre
Une équipe de professionnels
à votre écoute*

*Un accompagnement personnalisé
Il vaut mieux rajouter de la vie aux
années que des années à la vie*

Contact : Tél. 03 85 50 84 62
Mail : marpagrieges@orange.fr



L'Unité locale des Pays de la Veyle s'investit dans de nombreux domaines pour venir en aide à la population :

- Postes de secours lors de manifestations
- Aides aux devoirs pour les jeunes d'école élémentaire ou du collège
- Aides à l'apprentissage du français pour enfants et adultes
- Aides alimentaires
- Aides vestimentaires avec les 2 vestiboutiques : une à Vonnas (rue du moulin, ouverte les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h ; les jeudis et les samedis de 9h à 12h), une à Crottet (place de la Samiane, ouverte les lundis, vendredis et samedis de 9h à 12h et les mercredis de 14h à 17h).

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter la présidente : Béatrice GIGAN au 06 33 85 26 08 ou beatrice.gigan@croix-rouge.fr



Vous aussi, devenez bénévoles !





France services

L'ouverture des maisons France services renforcée

Les maisons France services que les habitants peuvent retrouver sans rendez-vous, au pôle des services publics de Pont-de-Veyle et de Vonnas, connaissent un très grand succès. Alors que de plus en plus de personnes se déplacent pour se faire accompagner dans leurs démarches administratives, la Communauté de communes de la Veyle a fait le choix d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture. La présence des deux agents qui vous accueillent est dorénavant renforcée et l'ouverture du pôle des services publics de Vonnas sera désormais équivalente à celui de Pont-de-Veyle.

France services, c'est la porte d'entrée pour engager des démarches de premier niveau avec France Travail, la CAF (Caisse des allocations familiales), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, les impôts, la Poste, l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés), la MSA (Mutualité sociale agricole) et le Point justice. C'est surtout l'assurance d'avoir **un agent qui vous reçoit, écoute vos besoins et vous guide** dans les formalités administratives.

Depuis le 1^{er} juin, les permanences à Pont-de-Veyle et Vonnas ont été modifiées :

Pont-de-Veyle (10 rue de la Poste, le Château)

- les mardis de 8 h 30 à 12 h 30
- les jeudis de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30

Vonnas (34 allée de la Jeunesse)

- les lundis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
- les mardis de 14 h à 17 h
- les mercredis de 8 h 30 à 12 h 30

CANTONAIDE

Cantonaide est une association caritative née, en 2004, de l'idée de pouvoir apporter une « **aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté** ». Voilà maintenant 20 ans que l'association œuvre dans la Communauté de communes !

Elle est constituée d'une équipe d'une cinquantaine de bénévoles actifs. Présidée par Kiymet Corlay, l'association est administrée par un conseil d'administration, regroupant un responsable pour chacune des douze communes couvertes par l'aide. Ses locaux sont situés Rue de la Samiane, à Crottet.

Grâce à ses nombreux partenaires, Cantonaide peut quotidiennement mener à bien son activité première : l'aide alimentaire. Les principaux soutiens de l'association sont la Communauté de communes de La Veyle, Super U, Kuehne & Nagel, les boulangeries de Saint-Cyr-sur-Menthon, de Cormoranche-sur-Saône et de Saint-Jean-sur-Veyle. La trésorerie de l'association provient essentiellement de la générosité de particuliers ou d'entreprises, des adhésions des bénévoles, des subventions et des produits de manifestations que Cantonaide organise.

En 2024, auront lieu :

- L'Assemblée Générale : le 16 mars, à la salle des fêtes de Cormoranche-sur-Saône ;
- La farfouille : le 16 juin, à Pont-de-Veyle ;
- Les puces des couturières : le 13 octobre 2024, à la salle des fêtes de Laiz.

En 2022, 1 892 colis de produits secs et de produits frais ont été distribués à de nombreuses familles de la Communauté de communes.

Devenez bénévole ! Pour compléter ses équipes, Cantonaide est à la recherche de bénévoles disponibles les mardis et/ou jeudis matin.

Pour la commune de Saint-Cyr-sur-Menthon, Vanessa Bekrar est la responsable de secteur de Cantonaide. N'hésitez pas à prendre contact au 06 42 59 29 69 pour avoir plus d'informations.





NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Armés de gilets jaunes, de gants, de pinces, de sacs poubelles, de grandes ou petites bottes, une trentaine de Saint-Cyriens toutes générations confondues (de 8 à 80 ans) s'est donnée rendez-vous le samedi 18 mars 2023 dès 9h pour participer au nettoyage citoyen de notre commune.

140 kilos de déchets ont été ramassés.

Nous ne pouvons que constater que ce poids est encore trop élevé. Le triste « palmarès » de cette année revient aux canettes alcoolisées (ou non) retrouvées tout au long de nos routes, chemins et fossés.

En ce début d'année, il est encore temps de souhaiter que ces incivilités cessent, que chacun prenne conscience que tout déchet jeté hors des endroits prévus à cet effet est un coût écologique pour l'environnement mais également financier...

Merci à tous les volontaires s'étant libérés pour rendre notre environnement plus propre !

Félicitations spéciales à Théo qui a continué ses actions de « nettoyage » au cours de l'année le long de la route du Chêne !



BROYAGE DE SAPINS DE NOËL

Depuis 3 ans, la municipalité vous propose de déposer votre sapin de Noël une fois les fêtes passées afin qu'ils soient broyés et non plus jetés en déchèterie ou malheureusement retrouvés comme dépôt sauvage à travers les chemins de la commune. Pour cela, une collecte est organisée du 26 décembre jusqu'au 20 janvier au Point d'Apport Volontaire.

Le broyat de sapin peut être utilisé en paillage dans les massifs ou en matières sèches dans les composteurs. Si vous ne souhaitez pas broyer votre sapin, vous pouvez également en faire don dans certaines fermes qui s'en servent comme apéritif pour certains animaux notamment les chèvres par exemple !

Le broyeur est également mis à disposition des Saint-Cyriens et géré par Xavier Robin. Ce sont 8 interventions qui ont eu lieu cette année. Pour rappel, le coût est de 30€ la première heure et 10€ la ½ heure supplémentaire. (Ce service ouvre droit à une réduction fiscale).

VIVRE ENSEMBLE EN BON VOISINAGE

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant !

Par arrêté préfectoral du 12 septembre 2008, **les travaux occasionnant des nuisances sont autorisés :**

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Une petite tolérance est accordée aux professionnels sur les jours ouvrables de 7h à 20h.

LE BRÛLAGE

Il est totalement interdit par arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017 !

Pourquoi cette interdiction ? Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène. La combustion à

l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).



EXTINCTION DES LUMIÈRES

Le 27 décembre 2018 est paru l'arrêté relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses qui donne une base législative à la protection de la nuit. La qualité de la lumière émise par les ampoules ou des LED a un impact très fort sur la biodiversité nocturne. Les LED émettent une lumière sur tout le spectre visible et une partie de l'invisible ce qui perturbe l'ensemble de la faune et de la flore dépendantes des insectes nocturnes.

Conscient des enjeux environnementaux que la lumière artificielle peut provoquer, **le conseil municipal a démarré une réflexion sur l'extinction des éclairages publics.** Pour cela, des travaux de modernisation des éclairages vont être instaurés par tranches en concertation avec le SIEA. D'ores et déjà, de 23h à 5h certains sites sont éteints : la RD1079 (sauf le carrefour Lamberet pour des raisons de sécurité routière), la place de la mairie, le panneau lumineux. Cela a permis un gain sur facture de 3 000 € par an.



MICHEL JAMBON



SMIDOM

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

LA COLLECTE DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage des ordures ménagères est effectué **le MARDI des semaines impaires**. La collecte est également assurée les jours fériés sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Votre bac doit être sorti la veille du jour de collecte et déposé couvercle fermé en bord de rue. Les sacs non conformes déposés au pied des bacs ne sont pas collectés.



Peur de rater la collecte ?

Sur demande auprès du SMIDOM, vous pouvez solliciter la réception d'un SMS de rappel 48h avant la collecte.

Le calendrier de collecte de la commune de SAINT-CYR-SUR-MENTHON est téléchargeable sur le site du SMIDOM.

LES DÉCHÈTERIES :

Concernant les déchèteries, plusieurs ajustements sont prévus pour 2024 :

1 - Limitation du nombre d'entrées en déchèterie à 24 par an :

En limitant le nombre d'entrées à 24 par an, le SMIDOM cherche à encourager une utilisation plus réfléchie des déchèteries et à réduire la charge de travail des gardiens. Cela permettra également d'optimiser les coûts de traitement des déchets. Les passages supplémentaires au-delà de 24 seront facturés 5€.

2 - Refus des tontes de pelouse à partir du 1^{er} juillet 2024 :

Le SMIDOM a décidé de ne plus accepter les tontes de pelouse en déchèterie, considérant qu'elles ne sont pas des déchets mais plutôt une ressource bénéfique pour les jardins. Ainsi, pour faciliter cette transition et conscient de la valeur de ces tontes de gazon pour l'amélioration des jardins, le SMIDOM propose une subvention pour l'acquisition de kits mulching. Ces kits permettent de réutiliser directement les tontes de gazon dans votre jardin, encourageant ainsi une approche jardinage plus respectueuse de l'environnement.

Les dépôts de tonte seront toujours possibles sur le site de notre partenaire DCR 01 situé à Baneins.

Les horaires :

Les nouveaux horaires d'ouvertures des déchèteries appliqués en 2023 seront reconduits en 2024 avec des horaires adaptés dits de « haute saison » en juillet et août (voir le feuillet des Infos utiles ou sur le site du SMIDOM).

POINTS DE RECYCLAGE :

Les colonnes de tri se situent Route de la Croix-Bas village :

- **Colonne « bleue »** : journaux et magazines.
Les cartons et les krafts sont interdits.
 - cartons => déchèterie
 - krafts => colonne emballage ou mieux en déchèterie avec les cartons.
- **Colonne « verte »** : emballage en verre.
Les verres autres que ceux d'emballage sont interdits.
- **Colonne « jaune »** : Tous les emballages ménagers (cartonnette, métal, plastique).

COMPOSTAGE :

ZÉRO "BIODÉCHETS" À LA POUBELLE AU 1^{er} JANVIER 2024 !

Les biodéchets représentent 30 % des ordures ménagères des Français. Une partie de ces déchets peut être évitée par des actions de prévention, notamment sur le gaspillage alimentaire, tandis que le reste de ces déchets devra être trié et traité « in-situ ». Il s'agit ainsi de généraliser le tri à la source des biodéchets.

La réglementation (loi AGECE 2020) prévoit que tous les particuliers et professionnels disposent d'une solution de tri à la source de leurs biodéchets avant 2024... alors ? tous au compost !

La session de vente de composteurs sur la commune de Saint-Cyr-sur-Menthon s'est déroulée le 20 septembre 2023. 107 composteurs ont été vendus.

Les composteurs sont disponibles toute l'année au bureau du SMIDOM à Saint-Didier-sur-Chalaronne, sans rendez-vous, au prix subventionné de 40 € au 1^{er} janvier 2024.

Afin d'offrir une solution de recyclage des biodéchets à tous les usagers, le SMIDOM propose également des lombricomposteurs au prix de 55€, spécialement conçus pour ceux qui n'ont pas d'espace extérieur.

LA REDEVANCE INCITATIVE :

Afin de maintenir un équilibre financier face à l'augmentation des charges de fonctionnement du syndicat, nous informons qu'à la suite des votes du Comité Syndical du SMIDOM, il a été décidé que les tarifs de collecte des ordures ménagères connaîtront une augmentation de 4,5%. Bien que cette hausse reste en-dessous de l'inflation, elle est nécessaire pour garantir la continuité de nos services.

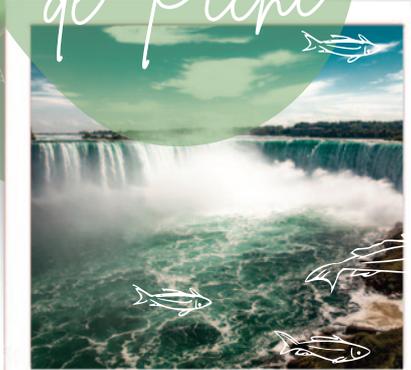
En revanche, le minimum facturable pour les levées d'ordures ménagères sera diminué, passant de 8 à 6 levées par an. Cette modification a été motivée par une meilleure gestion des déchets par les usagers et pour mieux répondre à leurs besoins en maintenant des coûts raisonnables.

BROYAGE DES DÉCHETS :

Afin de faciliter la gestion des déchets verts, le SMIDOM Veyle Saône propose une subvention à l'achat de broyeur. Contactez le SMIDOM pour plus d'informations ou connectez-vous sur www.smidom.org.



Journal de Pêche



Lundi : Crue* du Menthon pêche impossible



Mardi : Pêche dans le canal
Toujours à l'eau

du 23/10 au 29/10



Mercredi : Pêche à l'anglaise car pas mordu!!



Jeudi : Pêche Bolognaise toujours pas de poissons nobles...



Vendredi : rien dans le frigo ! Direction poissonnerie...



Samedi : Montage de chapiteaux mais les gamins ont pris une carpe de 8 kg !



Dimanche : un brochet enfin!

Le bureau de l'Hameçon



De gauche à droite : Nicolas, André, Patrick, Lucien, Jean-Luc, Florine, Bernard, André, Jean-Pierre, Fabrice

Achat cartes de pêche dépositaires :
Gamm vert Replonges
Boulangerie Mouroux
Lucien Baritel

Association L'Hameçon
06-86-63-95-32
lucienbaritel@wanadoo.fr

Président : Lucien Baritel / Vice-Président : Jean-Luc Aulen
Trésorier : Nicolas Juillard / Trésorier Adjoint : Jean-Pierre Landré
Secrétaire : Florine Lacharme

Photos de la semaine non contractuelles (Source Pixabay, Unsplash)

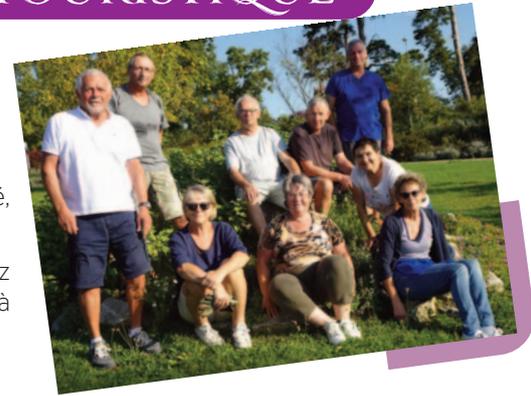


SAINT-CYR EN FLEURS

Vous aimez votre village, les fleurs et le végétal. Vous appréciez également la convivialité, le travail en équipe et vous disposez d'un peu de temps (2 heures le mardi matin).

Si vous souhaitez mieux connaître l'association, ses membres, ses actions, vous pouvez soit vous présenter lors de notre assemblée générale, soit nous rencontrer sur le terrain à partir du mois de mai.

Toute l'équipe vous accueillera avec grand plaisir.



Le mercredi 20 septembre, le SMIDOM organisait une vente de composteurs qui avaient été réservés par les Saints-Cyriens sur le parvis de la salle polyvalente. Vous étiez 107 à avoir réservé le vôtre ! Ce fût également l'occasion d'avoir des informations sur la manière d'utiliser son composteur, valoriser ses biodéchets... ! Un grand merci à l'association Saint-Cyr en fleurs d'avoir proposé un petit rafraîchissement convivial.



LE DOMAINE DES SAVEURS – LES PLANONS

UN SITE À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR

A compter de cette année, le Domaine des Saveurs – Les Planons étend ses horaires d'ouverture.

Vous pourrez ainsi nous retrouver :

- En basse saison (du 2 janvier au 14 mars et du 16 novembre au 20 décembre) de 10h à 17h les week-ends, jours fériés et pendant les vacances scolaires (sauf le mardi).
- En haute saison (du 15 mars au 15 novembre) de 10h à 18h tous les jours (sauf le mardi).



Outre ses collections permanentes consacrées à la gastronomie, à l'art du bien-manger ainsi qu'aux traditions bressanes, vous pourrez également visiter ou revisiter sa magnifique ferme bressane classée monument historique en 1938. En famille ou entre amis, pour quelques heures ou pour la journée, vous trouverez au Domaine, de quoi ravir petits et grands.



BIBLIOTHÈQUE « AU COIN DU LIVRE »

D'année en année, le nombre de lecteurs reste constant. Nos achats se font en fonction de l'actualité et des préférences des abonnés.

Nous échangeons aussi de nombreux livres tout au long de l'année avec la bibliothèque départementale afin de satisfaire au mieux les demandes.

Les bénévoles, au nombre de 14, assurent les permanences à tour de rôle, interviennent à l'école et à la crèche régulièrement

et sont de plus en plus sollicitées par les enseignants et certaines associations.

L'association propose également 2 activités dans les locaux de la bibliothèque :

- **scrabble tous les jeudis après-midi**
- **atelier broderie les lundis après-midi.**

Contact : Michelle Morel (Présidente)

Tél. 03 85 36 30 79

Tél. bibliothèque : 03 85 50 76 57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

- Mardi 16 h à 18 h 30
- Samedi 10 h à 11 h 30
- Le 1^{er} mercredi du mois 16 h 30 à 18 h



ASSOCIATION MUSICALE

De 1923 à 2023, son secret de longévité :

« S'il nous manquait des mots pour bien nous comprendre, qu'il nous reste au moins la musique pour mieux nous entendre. »

Depuis 100 ans, de partitions en partitions, de représentations en représentations, de chansons en chansons, d'émotions en émotions, l'association écrit son histoire en musique.

Il y a 30 ans, les dirigeants ont fait un choix risqué et audacieux en créant une école de musique et en employant 6 salariés à temps partiel. C'est aujourd'hui, grâce à celle qui accompagne les musiciens dans la découverte et l'apprentissage de la pratique vocale ou instrumentale, que l'association rayonne et alimente ses orchestres ou ses chorales. Cette réussite est celle :

- d'une équipe enseignante qui défend l'idée que « jouer pour et avec les autres donne tout son sens à la notion de langage musical », et qu'afin d'atteindre cet objectif, un travail individuel en amont est indispensable.
- des collectivités publiques qui accompagnent les projets menés au sein de la structure en direction des jeunes.

Nous sommes tous les témoins impuissants du temps qui trace, du temps qui veut que les plus anciens musiciens rangent leurs instruments et s'installent dans le public, du temps qui veut que les enfants, les élèves deviennent « des grands » et s'éloignent.

Pour autant l'association musicale n'est pas encore à son dernier refrain. Riche de son passé, elle s'installe dans son second siècle d'existence et espère en travaillant au présent se créer un bel avenir.

Dans quelques années, vous serez plus déçus par les choses que vous n'avez pas faites que par celles que vous avez faites. Alors, quel que soit votre âge, la musique est à votre portée, n'attendez plus pour nous contacter.

Tél. 07 73 96 25 51



CONSCRITS DE LA 4



Nos jeunes conscrits de la 4 sont heureux de vous annoncer qu'après quelques années compliquées avec des banquets annulés ou retardés, le banquet des classes en 4 aura bien lieu en début d'année comme auparavant.

À la suite du tournoi de pétanque, qui s'est déroulé dans la bonne humeur le 16 septembre 2023, nous avons fait la remise des cocardes pour nos conscrits de la 4. Nous en profitons aussi pour remercier les personnes qui nous accueillent lors de nos tournées.

Le banquet de la classe en 4 se déroulera le samedi 13 janvier 2024 à la salle polyvalente de Saint-Cyr-sur-Menthon.



SOPHIE COLLARD



JEAN-PAUL LAUNAY

I.D.E.E.



NON, NON, NON l'association I.D.E.E. N'EST PAS MORTE...

Après les organisations du premier semestre 2023, l'association a décidé lors de son A.G. du 24 juin de mettre en sommeil ses activités récurrentes (dictée, salon mode-déco, théâtre, concert) pour 2024.

Nous restons disponibles pour des participations ponctuelles (fête patronale, etc.) et continuons à gérer la Cabane à livres située face à l'école.

Rappel de l'utilisation : PRENDRE, LIRE, RENDRE ou GARDER, FAIRE CIRCULER les livres

(Merci de ne déposer dans cette cabane ni journaux, ni magazines, ni catalogue, ni annuaire, ni dictionnaire ou encyclopédie... uniquement des romans) et surtout LISEZ et FAITES LIRE.

Contact : Jean-Paul Launay (Président)
Tél. 06 12 56 80 00





USSC



Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

La saison 2023/2024 vient de démarrer, nous mettons tout en œuvre pour maintenir son déroulement dans les meilleures conditions et nous l'espérons la plus belle possible. Une saison riche en événements, avec des effectifs en constante évolution, grâce à la qualité du travail de l'ensemble des dirigeants, des éducateurs et accompagnateurs, mais aussi grâce à la présence et à l'implication de nos joueurs. Notre club est une association où il fait bon vivre, où la convivialité et le plaisir partagé restent nos valeurs.

Grâce à cet état d'esprit, nous souhaitons contribuer à l'épanouissement des enfants dans la pratique de notre sport. La bienveillance des uns envers les autres favorise l'esprit d'équipe, et la prise d'adrénaline en font des compétiteurs.

Nous souhaitons adresser à tous les sponsors nos plus vifs remerciements. En effet, c'est grâce à leurs contributions également que le club peut accueillir pas moins de **79 licenciés**. Alors, si vous ou votre enfant cherchez une activité sportive, venez rejoindre l'USSC, dans l'une de nos catégories U7/U9/U11/seniors.

Que cette saison apporte beaucoup de joie à tous, partenaires, supporters, joueurs, dirigeants, bénévoles. Sachez que nous serons toujours à votre écoute afin que l'histoire de l'USSC continue de s'écrire dans les meilleures conditions.

Footballistiquement,

Les membres du bureau et moi-même, Franck Paquelet.



CYCLO-TOURISTE

Cyclo-touristes de Saint-Cyr-sur-Menthon, le vélo plaisir !

Se balader à vélo à la force du mollet ou grâce à l'assistance électrique, c'est découvrir autrement le patrimoine et les paysages de l'Ain. Aujourd'hui, nos élus semblent enfin se préoccuper des deux roues pour permettre à tous, petits et grands, de rouler en toute sécurité aussi bien pour les loisirs que pour des trajets du quotidien. La voie bleue a été une première étape, nous en espérons beaucoup d'autres en 2024 !

Cette année, la saison débutera le dimanche 3 mars 2024 à 9 h devant la salle polyvalente.

Les sorties de 30 à 80 km se déroulent tous les samedis après-midi et dimanche matin de mars à octobre.

Si vous aimez le vélo, venez nous rejoindre pour une sortie découverte ! Notre club a besoin de nouveaux adhérents pour proposer de nombreuses manifestations.

Bonne route à tous !

Contacts :

Jean-Pierre Béguet : 06 79 30 37 38

Pascal Fontaine : 06 88 99 33 80

Jean-Paul Manigand : 07 67 38 87 29





GYM À SAINT-CYR

Cours de gymnastique le mardi de 20h à 21h salle polyvalente de Saint-Cyr-sur-Menthon animé par Romane (cardio, abdo, étirements).

Pensez à amener votre tapis, vous pouvez venir à tout moment de l'année.

Prix pour l'année : 84 € avec la possibilité de payer en deux fois.
Cours pour adultes.

Contact : Mme Letessier (Présidente)
Tél. 06 14 15 77 51



PASSIONNÉ, VOLONTAIRE, TRAVAIL, FAMILLE



NICOLAS MOURoux

SAINT-CYR EN MOUVEMENT



L'association Saint-Cyr en Mouvement vous propose les activités suivantes à la salle polyvalente :

Mardi : • Yoga animé par Colette à partir de 9h 30 en salle Est

Mercredi : • Gym douce animée par Jacqueline de 9h à 10h ;
• Pétanque à partir de 14h (terrain de pétanque) ;
• Loisirs créatifs animés par Annie à partir de 14h en salle Est

Vendredi : • Marche à 14h, rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente ;
• jeux de cartes et de société à 14h en salle Est

Adhésion à l'année : couple 45 € et personne seule 25 €

Actuellement 85 adhérents.

Dégustation au cours de l'année : galettes des rois, bugnes, gaufrettes mâconnaises, châtaignes.

Contact : Mme Letessier (secrétaire)
Tél. 06 14 15 77 51





VIVRE AUTOUR DES PLANONS ET DU CLOU

Une association pour ceux qui aiment l'histoire et le patrimoine

Qui est ce mystérieux personnage enterré dans l'église de Saint-Cyr, curé pieux et zélé, qui a fait don de 19 500 francs, une petite fortune, pour sa construction en 1860 ?

Saviez-vous que le hameau de Gréziat a été une commune jusqu'à la Révolution avec son église et son cimetière ?

Quelles sont ces cheminées dites « sarrasines » que l'on peut apercevoir sur nos fermes bressanes et dont notre commune possède encore trois exemplaires classés et pourquoi les nomme-t-on ainsi ?

Quel est le nom de ce monticule de terre qui se situe au bourg de Saint-Cyr et qui mesure neuf mètres de hauteur et 46 mètres de circonférence et à quoi servait-il ?

Saviez-vous que les hameaux les plus importants de Saint-Cyr possédaient chacun un château fait de terre et de bois ?

Qui était Sybille de Bâgé et comment a-t-elle joué un rôle déterminant dans l'histoire de la Bresse ?

Si vous êtes curieux d'histoire : les petites histoires locales ou bien la grande Histoire de France, notre association vous accueillera tout au long de l'année lors de ses événements à la Grange du Clou ou au Domaine des Saveurs-Les Planons. Nous partagerons ensemble des visites commentées, des temps consacrés à la culture sous toutes ses formes mais aussi des temps festifs issus de notre patrimoine local.

Et si vous voulez nous rejoindre pour agir avec nous, ce sera avec grand plaisir, en toute simplicité et convivialité.

Contact :

Michel Manigand : 04 74 66 04 41 et
Hélène Anglesio : 06 84 13 11 65



COMITÉ DE JUMELAGE VEYLE-STRAUBENHARDT

Présidente : Annick Grémy
Vice-présidente : Mireille Pedoux
Trésorier : Christophe Frisé
Trésorière adjointe : Patricia Damoiseau
Secrétaire : Sylvie Nugier

En 2023, on peut dire que le comité de jumelage a repris sa « vitesse de croisière ».

En effet, pas une vague lors de notre vente à emporter de choucroute et bière de la Forêt Noire. Cette matinée nous aura permis de faire connaître la région de notre partenaire allemand.

En mars, notre soirée café-théâtre a été animée par Terry Cometti et le magicien Ness. Puis, nos amis sont venus en mai et justement, à l'occasion d'une mini-croisière sur la Saône suivi d'un repas sur place, nos amis ont découvert la « grenouille » du pauvre, à savoir les bréchets de poulet et ils ont beaucoup apprécié, alors qu'en aucun cas ils ne mangeraient des grenouilles !

A cette occasion, ils nous ont remis le gigantesque « bain de soleil » annoncé en 2022 mais livré cette année et fixé solidement à la base de loisirs de Cormoranche-sur-Saône. N'hésitez pas à aller l'essayer en famille !

Et enfin, nous « voguerons » jusqu'à Straubenhardt en décembre pour participer à un marché de Noël, déjà annulé deux fois pour cause de COVID. Croisons les doigts !

Bien sûr, pour perfectionner son allemand, il est toujours possible de participer aux cours dispensés à Vonnas et à Pont-de-Veyle.

Une nouvelle fois, nous faisons appel à toutes les municipalités de la Communauté de communes afin qu'elles désignent, si cela n'est pas déjà fait, un représentant pour faire le lien avec notre comité.

Le comité de jumelage vous souhaite une excellente année.

En l'absence de représentant à Saint-Cyr :
S. Nugier (Perrex) : 06 88 32 42 09
jumelage.veyle@gmail.com





HISTOIRE & PATRIMOINE

Notre association intercommunale regroupe des personnes intéressées par l'histoire et le patrimoine du territoire veylois. En tant que membre de « Patrimoine des Pays de l'Ain », nos adhérents peuvent suivre des formations au guidage et assurer, ensuite, des visites commentées dans les communes du territoire, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vonnas - Pont-de-Veyle.

Le 22 avril, une sortie culturelle a eu lieu pour visiter la Cuivrierie de Cerdon, nouveau musée départemental, puis visite guidée de l'abbaye d'Ambronay. Cette sortie a réuni une trentaine d'adultes.

Les 17 et 18 juin, lors d'une exposition à la salle des fêtes de Vonnas, organisée conjointement par les membres de Vonnas Patrimoine et notre association, 28 exposants issus de sept communes de la Communauté de communes de la Veyle ont été mis à l'honneur. Cette exposition a permis aux 330 visiteurs d'admirer des œuvres diverses en peinture, sculpture, photographie, calligraphie...

Le 4 novembre, organisation d'une conférence, en partenariat avec la Communauté de communes de la Veyle, à Pont-de-Veyle par Christophe Lucand sur le thème

« Le vin des nazis, comment les caves françaises ont été pillées sous l'Occupation ». Un sujet rarement traité dans les livres d'histoire, mais qui l'a été de façon captivante devant plus de 90 participants.

Les membres de la **commission « Sur les traces de François Leguat. De la Bresse à l'Île Rodrigues »**, se sont réunis cinq fois en 2023. La collecte d'informations continue pour essayer de retracer la vie de François Leguat, huguenot qui quitta Saint-Jean-sur-Veyle en 1689. La réalisation d'un ouvrage permettra de présenter toutes les informations collectées.

Les membres des **Patoisants assurent danses, chants, fables en patois et étudient toutes les demandes qui leur sont faites** : écoles, réunions d'anciens, réunions familiales... Certains membres vont à Saint-Étienne-du-Bois pour traduire, du français au patois, un livre sur les temps anciens. D'autres membres répètent dans une chorale à Saint-Denis-les-Bourg.

Contacts : Toute personne, intéressée par l'Histoire et / ou le Patrimoine de notre territoire, peut contacter :

Yves Bajat (Président de l'association) : 06 09 91 70 14 - associationhetp@gmail.com
Jacques Antoine (Commission François Leguat) : 03 85 31 64 44 - jacques.antoine@orange.fr
Jean-Paul Guillard (Les patoisants) : 04 74 50 06 28 - jean-paul.guillard@orange.fr



EXPOSITION :

1944, LA VEYLE OCCUPÉE,
LA VEYLE LIBÉRÉE

L'emblématique défilé des Maquisards à Oyonnax, le 11 novembre 1943, est inscrit dans la mémoire collective nationale comme un acte de bravoure et de défiance vis-à-vis de l'ennemi, consacrant l'action des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura. La bataille de Meximieux, quant à elle, fut un des combats forts à la veille de la Libération de l'Ain. Mais que sait-on du Maquis des Grands Bois, des combats de Cormoranche-sur-Saône, de la terrible journée du 12 juin à Vonnas et Méziériat... ?

Si l'historiographie a souvent « cantonné » la Résistance de l'Ain à sa partie montagnaise et aux grandes figures de Romans-Petit et du Général Delestraint, les dernières recherches contribuent à enrichir la connaissance de cette « grande histoire locale de la Résistance » dans tout le département. Avec le 80^e anniversaire de la Libération, il semblait plus que nécessaire de restituer les

personnes et les événements de cette année décisive sur le territoire de la Veyle : figures de la Résistance, actes de sabotage, combats et représailles de l'ennemi, victimes... Rassemblant de nombreuses photographies, exceptionnelles et inédites, et des objets d'époque, l'exposition « **La Veyle occupée, la Veyle libérée** » nous immerge au cœur des événements de cette année 1944 et rend hommage aux hommes et aux femmes qui ont pris part à cette époque nationale.

Exposition « La Veyle occupée, la Veyle libérée » est présentée au château de Pont-de-Veyle du 16 décembre 2023 au 17 mars 2024. Elle sera ouverte les samedis et dimanches de 14 h à 18 h, à partir du 6 janvier et les samedi 16, dimanche 17, mardi 19, mercredi 20, mardi 26 et mercredi 27 décembre de 14 h à 18 h.





NAISSANCE



BORNAREL Eléna, Adélaïde, Emilia, Sonia	22 janvier 2023
MANIGAND Thomas Charlie	29 janvier 2023
MURER LHOSTE Elliott	02 février 2023
FEUILLET Tao	20 février 2023
LOY Rose	13 avril 2023
FERNANDES GIGANTE Thaïs Marie	24 juin 2023
RATIVAL Hugo	27 juin 2023
ZAGHDOUD Rayna Rahma	01 juillet 2023
DEGLETAGNE Louise	04 juillet 2023
CHATELET Célia	22 juillet 2023
DUCLOS Eva	08 septembre 2023
DUCLOS Lana	08 septembre 2023
COUTREAU Zoé	12 septembre 2023
LATER Aken Henri Samuel Hadrien	10 octobre 2023
DOUCET Alba Célia	23 octobre 2023
BROYER Rose	10 novembre 2023
ACEDO Raphaël	29 novembre 2023
CRUEL CABANER Cléa Jeannette Michèle	17 décembre 2023

MARIAGE

CHARLES Virginie et BAYARDON Renaud	07 janvier 2023
DURAND Marine et NEMOND Quentin	03 juin 2023
REY Charlyn et LENOIR DIT CARON Pierre	10 juin 2023
GRISOLLET Aurore et BROYER Benjamin	22 juillet 2023
BOURELLY Morgane et BRANCHE Benoit	23 décembre 2023



DÉCÈS



FELIX Jeannine	27 février 2023
RONGIER Huguette	22 février 2023
GRIOT Gérard	13 avril 2023
MORIER Odette	13 mai 2023
DESMARIS Martine	21 mai 2023
GUYONNET Jean-Louis	09 août 2023
CalLEN Yvette	01 août 2023
MOULIN Bernard	17 août 2023
GOUMAZ André	19 août 2023
BAYOUX Georgette	26 octobre 2023
GOUJON Suzette	05 novembre 2023
BAYOUX Antonin	01 décembre 2023

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

- Vendredi 5** Vœux du Maire à la salle polyvalente
Samedi 13 Banquet des conscrits de la 4 à la salle polyvalente
Dimanche 14 Matefaims des conscrits de la 4 à la salle polyvalente
Dimanche 21 Rassemblement de voitures anciennes de CAP-ONE sur le parking de la mairie
Lundi 22 Don du sang
Dimanche 28 Loto du Sou des Ecoles à la salle polyvalente

FÉVRIER

- Samedi 3** Repas de la société de chasse à la salle polyvalente
Dimanche 18 Rassemblement de voitures anciennes de CAP-ONE sur le parking de la mairie
Dimanche 18 Fête des Brandons à la Grange du Clou

MARS

- Samedi 2** Tartiflette de CAP-ONE à la salle polyvalente
Dimanche 3 Vente de jambon braisé par l'Amicale des Pompiers à la caserne
Samedi 9 Nettoyage de printemps organisé par la municipalité
Samedi 16 Carnaval du Restaurant Scolaire de Saint-Cyr à Saint-Genis-sur-Menthon
Samedi 16 et dimanche 17 Journées truites de la Société de Pêche l'Hameçon au Moulin
Dimanche 17 Rassemblement de voitures anciennes de CAP-ONE sur le parking de la mairie
Mardi 19 Cérémonie commémorative du 19 mars 1962
Samedi 23 Concert de printemps de l'Association Musicale à la salle polyvalente
Samedi 30 Soirée dansante de l'USSC à la salle polyvalente

AVRIL

- Dimanche 21** Rassemblement de voitures anciennes de CAP-ONE sur le parking de la mairie
Dimanche 21 Randodéj de l'Amicale des Donneurs de Sang à la Grange du Clou

MAI

- Mercredi 1^{er}** Thé dansant de Saint-Cyr en Mouvement à la salle polyvalente
Vendredi 3 Concert organisé par Vivre autour des Planons et du Clou
Samedi 4 Vente de plants du Sou des Ecoles sur le parvis de la salle polyvalente
Mercredi 8 Cérémonie commémorative du 8 mai 1945
Samedi 11 Pétanque de la Société de Chasse au terrain de boules
Dimanche 19 Rassemblement de voitures anciennes de CAP-ONE sur le parking de la mairie
Samedi 25 Fête Patronale et feu d'artifice
Dimanche 26 Fête Patronale

JUIN

- Samedi 1^{er}** Vente à emporter de pizzas, concert et repas organisés par le Sou des Ecoles à la Grange du Clou
Dimanche 2 Barbecue de Saint-Cyr en Mouvement au Moulin
Samedi 8 Dictée patrimoniale de Vivre autour des Planons et du Clou à la Grange du Clou

JUIN

- Samedi 8 et Dimanche 9** Tournoi de sixte de l'USSC au stade de foot
Vendredi 14 Rando semi-nocturne avec barbecue de l'Amicale des Donneurs de Sang à la salle polyvalente
Dimanche 16 Rassemblement de voitures anciennes de CAP-ONE sur le parking de la mairie
Dimanche 23 Randonnée et Fête de la musique de l'Association Musicale au terrain de boules
Mardi 25 Spectacle, barbecue et kermesse de l'école avec le Restaurant Scolaire et le Sou des Ecoles à la salle polyvalente et au stade de foot

JUILLET

- Dimanche 7** Criterium (concours de pêche professionnel) de la société de Pêche l'Hameçon au Moulin
Samedi 13 Repas et Bal de l'Amicale des Pompiers au stade de foot
Samedi 20 Pétanque par CAP-ONE au terrain de boules

AOÛT

- Vendredi 30** Soirée contes organisée par Vivre autour des Planons et du Clou à la Grange du Clou

SEPTEMBRE

- Samedi 7** Journée détente de la Société de Pêche l'Hameçon
Dimanche 22 Journées Européennes du Patrimoine à la Grange du Clou et à la Poype
Vendredi 27 et Samedi 28 Dépilage de Vivre autour des Planons et du Clou à la Grange du Clou

OCTOBRE

- Vendredi 4** Apérose

NOVEMBRE

- Lundi 11** Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918
Vendredi 15 Vente de fromage du Sou des Ecoles * *Lieu à définir*
Vendredi 22 Soirée Beaujolais Nouveau par l'Association Musicale * *Lieu à définir*

DÉCEMBRE

- Vendredi 6** Vente de produits festifs du Sou des Ecoles * *Lieu à définir*
Samedi 7 Distribution des sapins et Fête de Noël par le Restaurant Scolaire de Saint-Cyr * *Lieu à définir*
Samedi 14 Marché de Noël aux Planons
Dimanche 15 Vente et dégustation de moules et d'huîtres par la société de pêche l'Hameçon au local (Route des Communaux) à partir de 10h

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- Samedi 20 janvier** Saint-Cyr en Mouvement en salle Est
Dimanche 21 janvier Société de Pêche l'Hameçon en salle Est
Samedi 10 février Vivre autour des Planons et du Clou en salle Est
Samedi 24 février Amicale des donneurs de sang et choucroute à la salle polyvalente
Samedi 29 juin USSC au stade de foot
Vendredi 6 septembre Restaurant Scolaire de Saint-Cyr * *Lieu à définir*
Vendredi 13 septembre Sou des Ecoles * *Lieu à définir*
Vendredi 25 octobre Cyclo-touriste à 19h30 * *Lieu à définir*